

Nouvelles de L'Impériale sur les activités à Kearl après le redémarrage du pipeline

Calgary, Alberta – Le 14 septembre 2020 – L'Impériale (TSE: IMO, NYSE American: IMO) a confirmé aujourd'hui l'accélération du redémarrage en toute sécurité de la production à son rythme normal à Kearl, son projet d'exploitation des sables pétrolifères, après la remise en service d'un pipeline de diluant tiers. L'impact de l'interruption de service sur la production est encore en cours de détermination et sera mis à jour à une date ultérieure.

La sécurité de nos employés, de nos entrepreneurs et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités demeure la principale priorité de L'Impériale.

-30-

Pour tout renseignement :

Relations avec les investisseurs
587 476-4743

Relations avec les médias
587 476-7010

Source: Imperial

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Mise en garde : Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse qui sont liés à des situations ou des événements futurs, y compris les prévisions, les objectifs, les attentes, les estimations et les plans d'affaires sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, des références à l'accélération de la reprise des activités de Kearn et aux retombées de l'interruption de service sur la production restant à déterminer.

Les déclarations prospectives sont fondées sur les prévisions actuelles de la compagnie, ses estimations, ses projections et ses hypothèses émises au moment de la déclaration. Les résultats financiers et d'exploitation réels qui seront obtenus, notamment les attentes et les hypothèses portant sur le rétablissement de l'approvisionnement de diluant et les opérations liées au pipeline tiers; sur la capacité de trouver une autre source de diluant, le cas échéant; sur la capacité de l'entreprise à augmenter efficacement la production de l'installation; sur la capacité qu'a la compagnie de mettre efficacement en œuvre ses plans d'intervention et de continuité des activités; sur les taux de production; sur les lois qui sont applicables et les politiques et mesures gouvernementales, notamment en matière de restrictions en réponse à la COVID-19; sur la croissance de la demande et les sources d'énergie, l'approvisionnement et la répartition des sources; sur les conditions générales du marché; sur les prix des produits de base; et sur les dépenses environnementales et en capital peuvent être sensiblement différents selon un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent la disponibilité et le rendement des fournisseurs de service indépendants, notamment les pipelines tiers et à la lumière des restrictions imposées par la COVID-19; les difficultés techniques ou opérationnelles imprévues, y compris l'entretien non planifié lié à l'augmentation de la production dans l'installation; les dangers et les risques opérationnels; l'efficacité de la direction et la préparation aux interventions en cas de sinistre, y compris les plans de continuité des activités en réponse à la COVID-19; l'obtention en temps opportun de l'approbation des organismes de réglementation et de tierces parties; les événements politiques ou l'évolution de la réglementation, y compris les changements apportés à la législation ou à la politique gouvernementale, notamment les mesures prises en réponse à la COVID-19; les variations mondiales, régionales et locales de l'offre et de la demande de pétrole, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques ainsi que leurs effets sur les prix, l'écart et la marge; les conditions générales de l'économie; et d'autres facteurs analysés sous l'élément 1A « Facteurs de risques » et l'élément 7 « Rapport de gestion » du rapport annuel le plus récent de L'Impériale sur le formulaire 10-K et des rapports périodiques subséquents sur le formulaire 10-Q.

Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont exclusifs à la Pétrolière Impériale Ltée. Les résultats réels de L'Impériale pourraient différer considérablement des résultats implicites ou explicites selon les énoncés prospectifs, et les lecteurs sont priés de ne pas s'y fier aveuglément. L'Impériale ne s'engage aucunement à publier une mise à jour des énoncés prospectifs fournis aux présentes, sauf si la loi l'exige.

Source: Imperial

Même après plus d'un siècle d'existence, l'Impériale demeure un chef de file dans la promotion de la technologie et de l'innovation visant à mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada de façon responsable. Principal raffineur de produits pétroliers du Canada, un des plus grands producteurs de pétrole brut, producteur clé de produits pétrochimiques et chef de file dans la distribution de carburant à l'échelle nationale, notre compagnie est résolue à respecter les normes les plus rigoureuses qui soient, et ce, dans tous les secteurs d'activité.